

**La dépendance du revenu au travail humain**  
L'allocation de base : pathologie et effet d'un mouvement social — I  
*Johannes Mosmann*

Des circonstances, par lesquelles l'être humain se voit astreint à s'orienter sur un « prix », pour le motif, le contenu et l'amplitude de son travail, un prix qu'il peut atteindre sur un « marché du travail », le font descendre en-dessous de sa dignité humaine. La perspective d'un revenu, ou selon le cas la peur absolue de survivre, définit ensuite à savoir la manière dont il s'insère dans la société. En extorquant le travail au moyen du revenu, la société se prive ainsi d'un travail réellement motivé et sensé. Ces valeurs-là qu'apporterait librement tout être humain, sur la base de ses facultés individuelles, sont soustraites à la communauté. Il s'ensuit que viser un revenu et travailler pour la communauté — cela devrait être deux événements complètement séparés.

Cet idéal et d'autres idéaux semblables vivent chez ces êtres humains-là qui s'engagent dans le mouvement en faveur de l'instauration d'une allocation de base inconditionnelle ou s'y sentent attirés. Ces gens sont convaincus que l'introduction d'une allocation de base inconditionnelle équivaldrait à la réalisation d'un tel idéal ou y contribuerait, pour le moins. Nombre d'entre eux proviennent des milieux chrétiens ou des courants ésotériques. Les défenseurs les plus importants, et aussi les plus puissants promoteurs économiques du mouvement en Allemagne, se déclarent du côté de l'anthroposophie. De grosses institutions anthroposophiques — par exemple la Société anthroposophique en Allemagne, l'alliance des libres écoles Waldorf ou la *GSL-Bank* — n'ont que récemment souscrit à une campagne pour l'introduction d'une allocation de base inconditionnelle.<sup>1</sup>

Mais l'introduction d'une telle allocation de base inconditionnelle repousserait de fait l'idéal mentionné ci-dessus dans un lointain inatteignable, tout en cimentant le système d'acquisition d'un revenu par le travail. Par conséquent ce n'est pas totalement un hasard si les origines de ce mouvement se trouvent dans le néolibéralisme et que celui-ci trouve ses plus importants soutiens parmi les technocrates et pourvoyeurs du capital-risque de la *Silicon Valley* — ainsi par exemple, Marc Zuckerberg (*Facebook*), Jeff Bezos (*Amazon*), Elon Musk (*PayPal*, *Tesla*, *Space X*) ou bien Sam Altman (*Y Combinator*). Au long d'une série d'articles — dont celui-ci est le premier — on va montrer la raison pour laquelle une allocation de base inconditionnelle est certes impossible, mais qu'en revanche, le fait d'y croire est d'une valeur inestimable pour les intérêts de ces puissances dominantes.

***Libération du travail ?***

Un motif du mouvement de l'allocation de base c'est la « liberté » et le sentiment qui lui est associé d'une « dépendance » dont on veut se libérer. Ce sentiment a sa justification naturellement en soi, comme tout sentiment et pourtant il n'a aucun sens à tout point de vue. Par exemple, la vie humaine de l'être humain est dépendante du fait qu'il pourvoit son corps de nourriture. S'insurger contre cela peut certes avoir une justification dans la vie de l'âme, mais cela mène [normalement, *ndt*] à la mort. On doit donc d'abord situer le concept de liberté dans les contextes concrets de la vie, afin de découvrir où il acquiert un réel contenu, c'est-à-dire quelles dépendances peuvent être principalement surmontées.

De la même façon que l'être humain a besoin d'aliments pour vivre, donc et qu'il dépend de la nature, ainsi dépend-il aussi du travail humain pour préparer cette nourriture et donc il est bel et bien dépendant de ce travail. Les céréales, la construction d'édifices, de machines — tout ce que reçoit notre corps et toute marchandise que nous consommons, tout cela repose sur le travail humain. Les avocats d'une allocation de base estiment au contraire que des machines nous ôteraient ce travail : « Nous n'aurions plus à faire que ce que les machines ne pourraient pas entreprendre pour nous. Et ce sont en effet directement toutes les facultés incalculables, créatives et curatives pour lesquelles une libre

---

<sup>1</sup> Voir : « *Un avenir social, maintenant ! Appel à la transformation de l'économie et de la société* »  
<https://weact.campact.de/p/sozialeZukunftjetzt>

spontanéité représente le meilleur préalable à une bonne production. » — ainsi pense, par exemple, Philip Kovce, anthroposophe et activiste de l'allocution de base.<sup>2</sup> Mais en est-il réellement ainsi ?

L'habitation de Kovce, le courant électrique, l'eau courante qu'il consomme, l'élimination de ses déchets, sa chemise, son pantalon, son pain, sa confiture, son *smartphone*, la rue sur laquelle il marche, le *U-Bahn*, par lequel il circule et autres — tout cela est apprêté et mis à sa disposition par un rude travail corporel de millions et millions d'êtres humains dans son environnement immédiat, en Allemagne, en Suisse et dans le monde entier. On ferait donc bien, en tant que « travailleur spirituel » de s'en rendre nettement compte un jour, à l'appui ne serait-ce que d'une seule et unique partie constitutive de son propre revenu réel, et de voir sur quoi il repose. Par exemple, le courant électrique : pour ce courant — et certes indépendamment du choix d'un fournisseur— est brûlé avant tout en brûlant du charbon [c'est le nucléaire en France, *ndt*] et celui-ci est à son tour extrait en Russie ou en Colombie, en particulier par le consortium suisse mondial « *Glencore* » produisant, avec ses 157 000 collaborateurs, un chiffre d'affaire de 170 milliards de Dollar.<sup>3</sup> Pour l'extraction du charbon, des machines sont nécessaires et le minerai de fer indispensable pour les fabriquer a été extrait dans les 3 000 mines de fer chinoises et ainsi de suite. Le courant électrique nécessite des lignes de cable en cuivre, ainsi que des isolants, pour parvenir à l'habitation de Kovce, pour lesquels de nouveau du gaz naturel est utilisé et ainsi de suite. On pourrait développer ainsi les autres choses pour tout ce que Kovce consomme à longueur de journée.

Que l'utopie d'une libération de l'être humain du travail corporel se propage nonobstant cela sans cesse, voilà une expression de l'effet psychologique produit par la technique. Car la technique, qui relie économiquement les êtres humains les uns avec les autres, tronque ce qui est conforme à la perception des uns et des autres. Avec une division du travail qui progresse, il est littéralement de plus en plus difficile de ne pas perdre de vue les réalités. En particulier de jeunes *designers*, programmeurs, journalistes et autres, sont naturellement enclins à transposer leur monde de vie particulier sur l'économie et à estomper ainsi progressivement le terrain réel où sont produites leurs marchandises et prestations de service quotidiennement consommées. La réflexion sur les réponses et la détresse de notre temps ne doit pourtant pas partir d'utopies, mais bel et bien du terrain des faits concrets.

### **Travail humain et travail de machine**

La façon d'argumenter de Kovce & Co. serait aussi fautive, bien entendu, si le travail humain pouvait être effectivement repris dans sa globalité appréciable par des machines. La représentation que des machines libèreraient l'être humain du travail, repose, pour préciser, sur une erreur de logique, plus exactement plutôt sur une confusion catégorielle. Le travail d'une machine est un travail physique et en tant que tel, quelque chose de fondamentalement tout autre que le travail humain dans le contexte économique. Là où, par exemple, un robot est actif, l'être humain lui, ne l'est pas ou bien pour le moins il ne l'est pas directement. Pour les domaines dans lesquels l'être humain n'est pas actif, la question du contenu, de l'évaluation et du partage du travail ne se pose pas. Seulement dans la mesure où c'est aussi un travail humain, c'est alors une catégorie sociale. Le travail physique, par contre c'est un sujet de la physique.

Que l'on se représente un ménage, dans lequel le concept de travail physique et celui de travail social se mélangeraient : l'homme nettoie la baignoire, aspire la poussière, fait des achats, tandis que la femme est assise sur le divan et lit le journal. À la question de savoir pourquoi elle n'aide donc pas, elle répond : « en effet, mon travail est repris par l'aspirateur et la machine à laver qui travaillent pour moi, c'est pourquoi je peux faire quelque chose d'autre. Cela me peine que ton travail ne puisse pas

<sup>2</sup> Philip Kovce : *Ce qui est équitable seulement comme un droit fondamental*—

[www.neues-deutschland.de/artikel/1068180.bedingungslos-grundeinkommen-gerecht-nur-als-grundrecht.html](http://www.neues-deutschland.de/artikel/1068180.bedingungslos-grundeinkommen-gerecht-nur-als-grundrecht.html)

<sup>3</sup> voir <https://de.wikipedia.org/wiki/Glencore>

encore être fait par des machines, mais jusqu'à un certain point tu peux aussi lire le journal. » On remarque ici aussitôt l'erreur du penser. Que la machine à laver épargne du travail humain, signifie purement et simplement que ce travail n'est plus fait par l'être humain. Sur la relation vis-à-vis de mon/ma compagnon/compagne, relativement à ce travail-là qui reste nécessairement à faire — après défalcation du travail physique — rien n'est donc encore dit avec cela. Cela ne se laisse pas inférer du travail physique, mais c'est provoqué (et certes non pas idéalement, mais réellement) parfaitement indépendamment du travail de la machine sur un terrain purement inter-humain au moyen d'accords concrets. Rapporté à la société, cela signifie que le travail humain que la machine épargne, elle ne l'épargne pas — vue purement au plan physique — justement à des êtres humains déterminés en particulier ou groupes d'humains, mais au contraire à l'humanité *dans son ensemble*. Que cette économie de temps soit ensuite conjuguée à des êtres humains particuliers ou à des groupes humains, ce n'est plus un événement physique, mais cela repose au contraire sur une convention humaine. C'est là que débute la question sociale.

### **À qui l'esprit appartient-il ?**

L'humanité répondra donc à la question de comment la technique — qui remonte en effet à l'esprit humain — peut se placer dans la société. Et associée à cela, elle devra pénétrer dans la relation concrète entre individu et capital. À qui l'esprit appartient-il donc, la bonne idée, la relation conforme au loi naturelle qui agit dans la machine ? À qui est à conjuguer l'épargne de temps que permet l'esprit humain, au moyen de ses « découvertes » ? Comment est-ce à utiliser, quelles nouvelles branches doivent-elles le cas échéant, élargir le paquet de produit ? De plus en plus de gens commencent à pressentir la dimension de ce problème lorsqu'ils attribuent le capital à un propriétaire, par exemple la place du marché digital à « Amazon » ou remettent en question un brevet à tel ou tel consortium. Cette « question du capital » marque le foyer de la question sociale. Et c'est seulement dans ce rapport que le concept de liberté a un sens : la dépendance du travail humain du « droit » d'un propriétaire de moyen de production peut être remise en question, parce qu'elle repose sur une convention humaine. La dépendance du revenu au travail humain ne peut par contre *jamaïs* être remise en question, parce qu'elle est une relation indispensable.

### **Dépendances économique et juridique**

Le revenu réel d'un être humain consiste dans la consommation d'une part prise à l'ensemble de la production mondiale, à savoir un pourcentage de l'alimentation, l'habillement, l'électronique et autres produits. Ce revenu repose sur un travail humain, plus exactement, sur le travail d'ensemble des êtres humains sur la Terre entière. La condition nécessaire pour mon revenu, c'est donc un travail humain — pour préciser le travail des autres êtres humains — et inversement. Les machines en augmentent l'efficacité et poussent à la division mondiale du travail, de sorte que des branches de production deviennent sans cesse possibles, dans lesquelles de nouveau des êtres humains travaillent. Relativement aux dépendances des êtres humains les uns des autres, se pose la question d'une équité. Une réponse là-dessus n'est possible que si le travail des machines y est défalqué. Aussitôt, pour préciser cela, que l'un peut mettre sur le plateau de la balance le travail d'une machine alors que l'autre ne peut mettre sur l'autre plateau, par contre, que celui de ses propres mains, aussitôt travail machine et travail humain entrent en concurrence l'un contre l'autre et l'inéquité règne.

Or c'est le cas dans l'instant où les outils de la répartition du travail, la technologie, les moyens de productions et autres sont juridiquement conjugués au droit de propriété. De ce fait à cette dépendance purement économique de tout un chacun vis-à-vis d'autrui se rajoute une seconde forme de dépendance, pour le préciser, celle juridique de l'être humain qui travaille vis-à-vis de personnes déterminées ou de groupes de personnes. Il faut donc distinguer la dépendance économique en tant que telle de celle de tout autre nature, qui est d'abord principalement engendrée par l'immixtion du droit dans l'économie. Ce dernier occasionne que le travail humain n'est pas déterminé par le processus

économique de répartition du travail même, mais au contraire, par les intérêts particuliers de celui qui, est devenu propriétaire de l'emploi, à présent comme un « employeur ».

### ***Pilotage du capital et formation du revenu***

Le point de vue sous lequel une entreprise apparaît sensée dans la perspective d'un propriétaire d'emploi est autre que celui sous lequel la valeur d'ensemble sociétale de l'entreprise doit être jugée. Les partisans d'une allocation de base inconditionnelle ressentent bien cela. Ils s'opposent à bon droit au fait de se voir obligés d'accepter une double activité d'un *jobcenter*. Du fait que sous les conditions actuelles juste à cette endroit-là du capital soit formé, et donc un revenu puisse être engendré, cela ne prouve pas encore, pour autant, le caractère sensé de cette activité. Considéré avec un certain laps de temps ce fait concret s'avère souvent comme une erreur de direction du travail, à savoir, qu'en un endroit déterminé, du capital pouvait être associé relativement à l'évolution économique d'ensemble. Mais cela ne change pourtant rien aux conditions économiques pour l'existence d'un revenu, mais au contraire, cela remet bel et bien en question la forme du pilotage actuelle du capital. Or, parce qu'ils ne parviennent pas ici à des concepts clairs, les tenants de l'allocation de base confondent ces deux formes de dépendance : en croyant repousser les conditions dictées par les propriétaires du capital, ils renient en vérité les conditions réelles de l'économie — et tombent de ce fait d'abord sous la contrainte des propriétaires du capital, comme cela va encore être montré.

### ***L'idéal de liberté et la contrainte au travail***

Le mouvement de l'allocation de base étend l'idéal de liberté sur l'économie en tant que telle et joue ainsi ces forces-là en les laissant aux mains de ceux qui ont déjà recherché la liberté dans l'économie. Qu'il n'ait pas encore remarqué l'erreur qui en est à la base, cela repose dans la vertu suggestive des circonstances actuelles : dans le système du travail acquis, au moyen duquel les partisans de l'allocation de bases ont été aussi socialisés, on reçoit (en apparence) de l'argent « pour » son travail, et l'on vit donc d'un « salaire ». Étant donné qu'on est donc habitués à penser en concept de salaire, on ne voit pas facilement le fait qu'un revenu ne consiste jamais réellement en « argent », mais toujours en ce qu'on peut **acheter avec** cet argent, à savoir en **marchandises**. Ce revenu réel n'existerait jamais réellement si la liberté régnait de fait sur le domaine économique. En supposant que j'aie un revenu, il faut dire que je vis du fait que d'autres êtres humains n'ont pas déterminé aux-mêmes leurs mouvements, idées et autres actions, pendant un certain temps ce jour mais se sont au contraire laissés déterminer par mes besoins et les nécessités de la vie matérielle qui en dépendent. Si par exemple mon besoin en vêtement doit être satisfait, alors d'autres êtres humains se forcent concrètement à étendre le bras et à exécuter un mouvement de main tout particulier, à adopter une attitude corporelle et autres — en bref à tous ces mouvements, qui sont préposés par le processus de fabrication du produit correspondant. Ce n'est pas seulement le travail en tant que tel qui est décisif pour la disponibilité de la marchandise, mais aussi la répartition, la manière dont de nombreux êtres humains travaillent les uns pour les autres, comme pour les nombreux autres dans les autres branches. La question du choix d'une profession est donc aussi effective — elle ne relève pas, par exemple, de l'humeur d'un quelconque filou — et n'est aucunement libre. L'existence de chaque produit que je consomme repose sur un nombre précisément défini d'étapes du travail d'un nombre d'être humains à déterminer exactement dans une branche précise de la vie économique.

Dans ce sens, tout revenu repose sur une contrainte et seulement justement sur une contrainte à laquelle doivent se soumettre d'autres êtres humains. Il serait donc social de porter solidairement la contrainte du travail, afin qu'à côté du travail, il restât suffisamment de temps, à tous les êtres humains pour suivre des impulsions purement humaines. Qu'ils cherchent à réaliser, au contraire, l'idéal de liberté sur le domaine de l'économie, voilà bien la marque distinctive des forces anti-sociales.

Dans la mesure où il consent principalement à cela, le mouvement argumente en faveur d'une allocation de base inconditionnelle du fait que l'être humain veut librement se soumettre à cette contrainte et ne doit pas pour cela être motivé par un salaire. Or curieusement, il démontre lui-même le contraire en ne se commettant pas du tout lui-même d'abord avec ce travail, mais au contraire en le redéfinissant comme une « activité qui apparaît sensée à soi-même »<sup>4</sup>. Or un travail, c'est pourtant à l'inverse une activité dont la nature, le but et l'ampleur ne sont pas déterminés par moi, mais au contraire par un autre être humain.

Si les membres de ce mouvement parlaient de la manière dont ils voudraient devenir des collaborateurs efficaces d'une société industrielle fondée sur l'allocation de base inconditionnelle, à titre d'exemples, en injectant un mélange de gaz « au cœur » d'une fonderie d'aluminium pour des moteurs d'*Audi* de *Porsche* et autres, en cuisant de la couenne de porc dans de gigantesques chaudrons d'acier inoxydable alimentaire pour fabriquer de la gélatine, ou en désirant se casser le dos et les reins dans la réfection des routes, on pourrait alors désigner ce mouvement comme un mouvement « social ». Mais de fait ce « mouvement » explique à chaque mot qu'il prononce qu'il n'a aucun pressentiment d'où proviennent ces marchandises qu'il voudrait volontiers consommer « sans condition » et par surcroît, sans réfléchir le moins du monde à prendre part au travail indispensable pour cela.

### **Travail spirituel et allocation de base**

Que l'on se souvienne de l'entrée en scène — digne d'être pensée dans ce contexte — de Ralph Boes en 2012 dans l'émission de l'ARD « *Maischberger* »<sup>5</sup> et à d'autres occasions. Boes se réfère au système *Hartz IV* [voir sur Wikipedia, la réglementation du chômage de longue durée dans le cadre de l'Agenda 2010 en Allemagne, *ndt*] et croit qu'il a un droit sur le libre exercice de son activité de « travailleur spirituel ». Étant donné pourtant qu'il ne rencontre pas de reconnaissance pour cette activité, qui puisse lui permettre un revenu, il exige que l'état lui paye une allocation de base. Ralph Boes oublie alors de voir, à l'occasion, les sensibilités sociales des êtres humains qui travaillent, la manière dont elles réagissent lors de chacune de ces entrées en scène à lui, à savoir : « *Comment ! Moi, je me casse le dos chaque jour pour produire les choses que toi tu consommes ensuite et toi tu veux définir toi-même ce que tu fais, dans le même temps où moi je me crève le c... pour toi ? T'es donc complètement maboul mon gars !* »<sup>6</sup> Là où se trouve la différence entre son propre travail et ce que monsieur Boes veut redéfinir comme « travail » c'est tout de suite carrément clair pour le travailleur « de ses mains » ; car ce que ces gens produisent est consommé par Ralph Boes. Sur ce qu'il peut produire lui, à l'inverse, il n'ont aucune sorte d'intérêt. Ce que Ralph Boes croit avoir à dire ne leur importe donc pas du tout, mais au contraire, c'est ce qu'il dit effectivement — et fait — qui leur importe. Et de fait, il laisse d'autres êtres humains travailler pour lui, pendant que dans le même temps, de son côté, il ne fait rien pour eux et ne veut rien faire. Il se peut que l'on condamne l'agressivité avec laquelle par la suite Ralph Boes fut couvert d'opprobre en étant traité de « parasite ». Mais vue purement concrètement, la manière de vivre qu'il donne à voir et à entendre en comparaison avec quelque chose dans le monde extérieur, coïncide exactement, elle, avec le concept de parasite.

Cela ne change pas non plus si l'on souhaitait laisser faire à tous la même chose que ce que l'on désire faire pour son propre travail spirituel. L'égoïsme élargi au groupe, c'est toujours de l'égoïsme. Le fait

---

<sup>4</sup> Voir Götz Werner : « L'allocation de base rend possible de percevoir une activité correspondante à son propre sens de la vie. » — <http://unternimmdiezukunft.de/index.php?id=56>; Daniel Häni & Philip Kovce : « Un travail c'est ce que je veux faire. Un travail c'est le domaine sur lequel je veux me développer. Un travail c'est ce qui me donne de la vertu et du sens. » — « Qu'est-ce qui manque quand tout est là ? (Zurich 2015) ; Ralph Boes : « Toute activité est à considérer comme un travail au plein sens humain du terme qui le forme lui et le monde et porte plus loin — indépendamment de savoir s'il s'accomplit intérieurement ou extérieurement et indépendamment de savoir si un gain d'argent est possible ou pas. » — <http://grundrechte-brandbrief.de/Prozesse/3-Klage-erste100%25-Sankton/2017-01-11-RB-to-SG-Anlage-1.pdf>

<sup>5</sup> L'émission se trouve sous [www.youtube.com/watch?v=jwG74qu01x0](http://www.youtube.com/watch?v=jwG74qu01x0)

<sup>6</sup> Récapitulation conformément au sens des commentaires des lecteurs au sujet des articles de revue sur l'émission.

concret existe toujours : ce que monsieur Boes tient lui-même pour son travail spirituel, c'est son affaire privée ! Toute l'affaire acquerrait ensuite seulement une note sociale s'il ne demandait pas une reconnaissance à l'état, mais directement aux êtres humains auxquels il voudrait faire profiter de son travail spirituel. Alors il existerait aussi une possibilité que ceux-ci ne voulussent rien lui donner pour son travail spirituel. Monsieur Boes se retrouverait donc ainsi contraint, par nécessité cette fois, à faire quelque chose dont ses semblables ont besoin, plutôt que son travail spirituel. Mais cela signifie aussi qu'il devrait ainsi commencer à penser socialement.

La vie sociale est justement et essentiellement plus compliquée que veut bien le faire croire le mouvement pour l'allocation de base. Il peut apparaître juste que, dans les circonstances données, des êtres humains utilisent le système *Hartz IV* pour se tourner vers des activités spirituelles. De plus le travail spirituel de monsieur Boes peut en particulier encore à peine être considéré comme assez élevé.<sup>7</sup> Pourtant les circonstances ne se laissent pas changer du fait que la manière d'agir personnelle conditionnée par la situation et élevée en principe social, apparaît moralement juste. Entre la réaction individuelle sur les circonstances et un changement de celles-ci, il y a quelques pas qui ne peuvent pas être franchis d'un seul bond, comme on le montrera dans cette série d'articles à venir.

Le tragique du mouvement de l'allocation de base c'est que ses adeptes font véritablement peser sur l'âme la dépendance des propriétaires d'emploi,— tandis que leur impulsion de liberté se fraye un chemin irréflecti — or ils suppriment nonobstant le seul et unique moyen par lequel ils pourraient l'en libérer. Car la dépendance économique des propriétaires d'emploi ne peut être surmontée que par le fait d'être économiquement affirmée et appréhendée. Avec cela l'orientation du regard d'un mouvement social est caractérisée au véritable sens du mot. Ce mouvement devrait aspirer par conséquent à ce que le travail soit réorienté sur un besoin réel. Et dans le but de cette réorientation du travail sur un besoin réel, il devrait remettre en cause les actuelles conditions de propriétés. Au lieu d'un droit sur la consommation, il devrait parler d'un droit de collaborer au travail et de se solidariser avec ceux qui travaillent, en allant leur donner un coup de main.

**Die Drei 1-2/2018.**

(Traduction Daniel Kmiecik)

Dans le numéro suivant de **Die Drei (mars 2018)** ont paru les commentaires suivants en réaction à cet article :

**Au sujet de La dépendance du revenu du travail humain de Johannes Mosmann dans Die Drei 1-2/2018.**

Dans son article: „*La dépendance du revenu au travail humain*“ qu'il aspire à élargir dans une série d'articles, Johannes Mosmann explique l'allocation inconditionnelle de base comme un mouvement „anti-social“. Je commence par moi : la vie spirituelle est un domaine de liberté. C'est mon droit de me former spirituellement moi-même et de juger le monde comme il correspond aux possibilités de l'appréhension que j'en ai. Plus celle-ci est profonde, plus mon jugement est profond . Plus elle est plate profonde, plus mon jugement est plat aussi.

Transposer les conditions de la vie spirituelle dans la vie sociale ou dans la vie économique, signifie y placer l'égoïsme. Car là, il ne s'agit pas de moi, mais au contraire effectivement, d'autrui. Dans cette mesure je suis absolument d'accord avec Mosmann. Ma contradiction commence bien entendu là où lui — plutôt sans le dire expressément — il déclare le penser comme étant asocial et — exprimé avec décision — le monde social pour un monde de la contrainte.

---

<sup>7</sup> Ralph Boes n'a rien fait d'autre jusqu'à présent que de combattre le système *Hartz IV*, par exemple en attirant l'attention sur la pratique méprisante des êtres humains par les sanctions, au moyen d'une grève de la faim. — <http://www.taz.de/!1522248/>. Le rattachement à l'utopie de l'allocation de base est d'autant plus tragique. La plainte pour violation de la constitution déposée par lui relativement à la pratique des sanctions, aurait foncièrement des chances d'aboutir, si elle était néanmoins couplée à la reconnaissance constitutionnelle d'un « nouveau concept fondamental de travail » : « un travail, au sens pleinement humain du terme, est à considérer comme toute activité qui forme celui-ci et le monde et le mène plus loin — indépendamment du fait qu'elle s'accomplisse intérieurement ou extérieurement et indépendamment du fait qu'elle rende possible au non un gain d'argent.. » — <http://grundrechte-brandbrief.de/Meldungen/2015-01-30-Abhandlung-zum-Arbeitsbegriff.htm>

Il est effet correct de dire que dans le monde du social, ce sont les besoins d'autrui qui valent à chaque fois. Mais que, pour cette raison, la contrainte doive y régner, c'est là une idée aventureuse. « Si par exemple mon besoin en vêtement doit être satisfait — écrit Johannes Mosmann — alors d'autres êtres humains se forcent concrètement à étendre le bras et à exécuter un mouvement de main tout particulier, à adopter une attitude corporelle et autres — en bref à tous ces mouvements, qui sont préposés par le processus de fabrication du produit correspondant. »

Cela étant on peut en effet se quereller pertinemment pour savoir si je peux aussi servir en toute liberté [et avec plaisir ! *ndt*] les besoins d'autres êtres humains. Et si ce n'est pas nonobstant une méprise que de placer au même niveau le monde de la fraternité — comme tel caractérisant la vie économique selon Rudolf Steiner — avec un monde de la contrainte. Selon la manière dont je vois les choses, il y a une grande différence à faire en tout cas, que je voudrais expliquer directement à Johannes Mosmann. Johannes Mosmann écrit : « Or un travail, c'est [...] une activité dont la nature, le but et l'ampleur ne sont pas déterminés par moi, mais au contraire par un autre être humain. » Donc le travail est naturellement de l'esclavage ! La phrase serait même plus juste, si l'on disait : un travail est une activité, dont la nature, le but et l'ampleur sont déterminés, non pas par moi mais par les besoins d'autrui. Si autrui me détermine, alors je ne suis pas libre. Et ma dignité en est blessée. Si je vis les besoins d'autrui et que je me pose moi-même l'objectif de les satisfaire, alors je suis libre. Je ne suis pas libre si je peux dire non ; libre, si je peux dire oui, aussi et justement — si je n'y suis pas obligé ! Il en va naturellement autrement avec les contraintes qui n'émanent pas des êtres humains, mais se trouvent au contraire dans la nature des choses. Surgissent alors des contraintes qui en tant que telles malgré tout ne restreignent pas ma liberté ni ma dignité. Lorsque, par exemple, Michel-Ange dut se mettre à construire de gigantesques échafaudages pour atteindre le plafond de la Chapelle Sixtine qu'il devait peindre, ce ne fut pas alors une non liberté pour lui, mais une étape préalable nécessaire pour réaliser son intention. Lorsque par exemple, un entrepreneur ingénieux construit des aménagements de toilettes dans toutes les gares de Berlin, parce que : **a)** il satisfait ainsi un besoin existant réellement dans ces gares ; **b)** il peut y gagner convenablement de l'argent, alors le travail qu'il a à faire n'est pas une contrainte, bien au contraire il le considère même comme un défi sportif car son objectif n'est pas à atteindre autrement. Cela vaut la peine de traiter les contraintes qui se trouvent dans la nature des choses. Une contrainte qui est exercée d'être humain à être humain tue l'esprit libre en lui. Cela vaut la peine de supprimer cette contrainte ! C'est seulement cette dernière qui peut et doit être la tâche d'une allocation inconditionnelle de base. Elle doit protéger l'être humain d'être une victime de contrainte émanant d'autrui. Mais ne doit pas ni ne peut conduire l'être humain à aller parfaitement « libre » bras ballants dans le monde — et de faire encore seulement, ce pour quoi il ressent du plaisir à faire.

Que Johannes Mosmann ne distingue pas suffisamment, cela le conduit à des jugements. Et ainsi exprime-t-il des choses qui me font profondément frissonner. D'une part, son idée de contrainte pour le revenu : « Dans ce sens, tout revenu repose sur une contrainte et seulement justement sur une contrainte à laquelle doivent se soumettre d'autres êtres humains. » D'autre part, sa conception de devoir recherche « de pures impulsions humaines » à côté — au lieu de dans — le travail : « Il serait donc social de porter solidairement la contrainte du travail, afin qu'à côté du travail, il restât suffisamment de temps, à tous les êtres humains pour suivre des impulsions purement humaines. » Je laisse la discussion à présent à d'autres et je voudrais n'aborder encore que le « parasite » Ralph Boes, dont parle avec tant de détails Johannes Mosmann, à la fin de son article . Le parasitisme c'est s'adapter avec flexibilité à un système, de manière à se faire le moins possible remarquer et à en obtenir le plus de résultats possibles tout en passant inaperçu. Mais résister à un système pour le renverser et s'accommoder des sanctions qui en résultent à l'occasion et ne pas redouter son propre anéantissement, c'est quelque chose de tout autre.

**Ralf Boes — Die Drei 3/2018.**

(Traduction Daniel Kmiecik)

Je me réjouis que le discours autour de l'allocation de base inconditionnelle soit largement mené. Il va de soi que des méprises et erreurs en émergent. Je souhaiterais expliciter ici deux suppositions fausses qui reposent à la base du texte de Mosmann : d'une part le revenu du travail gagne-pain n'est pas complètement découplé au moyen d'une allocation de base ; d'autre part de nombreux adeptes de l'allocation de base ne croient pas que le travail humain sera complètement remplacé par le travail-machine.

Les machines remplacent une partie du travail qui était auparavant assumé par l'être humain, comme dans l'exemple donné par Mosmann de la machine à laver et à rincer le linge. Cette part augmentera toujours et aujourd'hui déjà, on produit essentiellement plus que ce que l'on consomme. Cela signifie pour le travail humain qu'il n'est certes pas encore totalement obsolète mais déjà fortement moins requis. Et ensuite il s'agit de sa répartition [ou de son partage, *ndt*]. On peut naturellement plaider en faveur de cela, et outre Mosmann, de nombreux syndicats de gauche le font de sorte que le travail qui reste devrait être réparti équitablement sur tous. Cela ne tient pas compte, d'une part, du fait que les êtres humains ne sont pas aussi échangeables que le capitalisme souhaiterait peut-être nous le faire croire, et d'autre part, même avec une répartition équitable, le travail restant pourrait encore à peine être rétribué, avec les salaires actuels, par un standard permettant au minimum de vivre. Cela tient au fait que de plus en plus de création de valeur et de gains sont acquis sur le travail des machines caractérisé par Mosmann comme « physique ». Avec l'allocation de base, il s'agit que ces gains soient redistribués de manière équitable dans la société. Et ensuite que le reste du travail gagne-pain [ou bien travail-sueur-de-front, *ndt*] soit réparti par besoin et talent, sans que quelqu'un soit existentiellement menacé.

Une simplicité peut aller de pair ensuite avec un travail qui rapporte à peine ou rien du tout. Celui qui voudrait plus de luxe, a une bien meilleure position de négociation avec le travail gagne-pain restant, pour viser un bon salaire.

Créer artificiellement des postes de travail, ne serait-ce que pour maintenir la possibilité de gagner un revenu par le travail, je tiens cela pour de la dilapidation : en ressources — dans le cas où quelque chose est produit dont personne n'a besoin — et en tout cas en temps de vie. Aussi bien le travail impayé que le travail payé profiteraient d'une allocation de base. Le seule et unique qui ne serait pas heureux serait celui qui voudrait contraindre autrui à exécuter un travail pour lui.

Avec l'allocation de base, chacun a le choix : laisser tomber, automatiser, faire lui-même ou bien en payer d'autres qui sont prêts de la faire pour lui. Celui qui sait la manière dont il exploite de nombreux êtres humains, peut en prendre peur. Celui qui est exploité aujourd'hui et pense que cela devrait être ainsi, ne souhaiterait pas mieux pour d'autres et il ne sait pas qu'il en serait lui-même aussi libéré. Une allocation de base a quelques chose à faire avec le fait de savoir si l'on s'accorde une existence à soi-même et aussi à tous les autres.

**Baukje Dobberstein — Die Drei 3/2018.**

(Traduction Daniel Kmiecik)

### Remarque

Étant donné que Johannes Mosmann renonce à une réponse directe et poursuit sa série au reste, nous souhaiterions seulement rappeler à ce sujet que Rudolf Steiner en 1919, lors d'une soirée de questions et études de « l'Alliance pour la *Dreigliederung* de l'organisme social » a répondu à la question : « Est-ce que qu'une contrainte de travail est proposée ? » ceci : « Eh bien, très honorés mesdames et messieurs, celui qui pénètre dans mon ouvrage *Les points essentiels de la question sociale*, verra que ce qui doit apparaître à présent réellement, à tout un chacun pensant humainement, quelque peu comme — je dis cela ici tout à fait crûment — ce qu'il y a de plus monstrueux au monde, à savoir une contrainte au travail décrétée de manière bureaucratique, que cela dans le futur pourra être supprimé [dans un organisme sociale dans lequel la *Dreigliederung* est en place].

Naturellement que chacun, à partir des circonstances sociales est contraint de travailler et on n'a que le choix soit de mourir de faim ou bien de travailler. Il ne peut pas y avoir d'autre contrainte de travail que celle qui résulte de cette manière de ces circonstances (dans un ordre social), dans lequel la liberté de l'être humain est encore une condition de base. » Rudolf Steiner : *Idées sociales — Réalité sociale — Pratique sociale (GA 337a)*, Dor, nach 1999, p. 78.

**La Redaction — Die Drei 3/2018.**

(Traduction Daniel Kmiecik)